



APERÇU

- Le camp Corail devient une communauté, les autorités locales en prennent la responsabilité
- Davantage de flambées de choléra attendues dans les départements de l'Ouest, du Sud, et du Sud-Est
- Finalisation des stocks d'aliments, d'abris d'urgence et de trousse contre le choléra en prévision de la saison cyclonique.



REPONSE AU TREMBLEMENT DE TERRE



PDI

Le camp Corail devient une communauté

American Refugee Committee (ARC) achèvera son retrait progressif de Camp Corail le 15 mai prochain et la responsabilité de la gestion du camp sera transférée aux autorités locales. Le site accueille actuellement 7 500 personnes déplacées internes (IDP) à la périphérie de la région métropolitaine de Port-au-Prince.

Le retrait d'ARC est dû au fait que les priorités ont changé et sont passées des besoins humanitaires d'urgence à des questions de développement auxquelles seuls le Gouvernement haïtien et les partenaires de développement peuvent apporter des réponses. Corail sera graduellement intégré en tant que communauté au sein de la municipalité de Croix-des-Bouquets, faisant suite à une proposition initialement faite par le maire de cette localité.

Selon ARC, la transition vers une « appropriation locale » a été bien préparée et mise en œuvre. Toutes les parties prenantes, y compris les IDP, d'autres acteurs humanitaires et les autorités locales ont été informées et impliquées dans le processus de transition qui a commencé en janvier.

Une équipe de travail a été mise en place pour assurer une période de transition en douceur. Opérationnelle depuis le 1^{er} avril, l'équipe de travail est composée de représentants des IDP, des autorités locales, des agents de la Direction de la protection civile (DPC), de la Police

nationale haïtienne (PNH), de la Police des Nations Unies et des acteurs humanitaires clés, tels que l'Organisation internationale des migrations (OIM), World Vision, Oxfam et Plan. L'OIM, qui est un partenaire d'ARC pour les activités de gestion du camp, maintiendra une présence en mettant un accent sur l'apport d'un soutien stratégique et de coordination à l'équipe de travail et la communauté. L'objectif d'OIM est de veiller que l'équipe dirigée par le Gouvernement dispose du soutien technique nécessaire à l'intégration réussie de Corail à la commune de Croix-des-Bouquets.



A partir du 15 mai, Corail fera partie de la commune de Croix-des-Bouquet. Photo credit: Blagoje Grujic/MINUSTAH

Corail a été créé en avril 2010 pour accueillir des personnes déplacées extrêmement vulnérables en provenance de Terrain Accra et Camp Fleuriot et qui représentent environ 60% des résidents actuels. Un second groupe de personnes déplacées vulnérables en provenance de Tabarre et de Croix-des-Bouquets y a été relocalisé plus tard. Des abris transitoires, des latrines et des douches permanentes ainsi qu'une clinique et un poste de police ont été construits sur le site. Un puits profond pour l'approvisionnement en eau sera construit d'ici juin prochain par Oxfam-GB, en partenariat avec la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA). Ce puits fournira une solution alternative au système d'approvisionnement en eau par camion en cours qui est coûteux et non durable.

Les besoins de financement non couverts pour les activités dans les camps estimés à 36 millions de dollars

Les besoins de financement non couverts pour mener à bien les activités prioritaires de la communauté humanitaire dans les camps jusqu'à la fin de 2011 sont estimés à 36 millions de dollars. Au rang des priorités figurent la gestion des camps, l'approvisionnement en eau par camions là où des alternatives n'existent pas, l'entretien et la vidange des latrines, l'accès aux services mobiles de santé, le remplacement de bâches et de tentes, les activités de protection et d'atténuation des risques de catastrophe dans les camps ciblés.

Même si des centaines de milliers de déplacés ont déjà quitté les camps depuis juillet 2010, l'on prévoit que le nombre de résidents des camps passera de 680 000 à l'heure actuelle à 500 000 personnes à la fin 2011.

Fin prochaine de l'accès à l'eau potable gratuite au camp de Pétiion Ville Club

Les personnes déplacées du camp de Pétiion Ville Club devront bientôt payer pour avoir accès à l'eau potable. Oxfam-GB qui gère l'approvisionnement en eau potable en faveur des 35 000 résidents du camp se trouve dans une phase de désengagement progressif, signale le Bureau régional de l'Ouest de la Section droit de l'homme de la MINUSTAH. Les responsables d'Oxfam ont commencé des activités de sensibilisation des IDP sur la prise en charge de leur propre consommation. Il leur est proposé de payer une gourde (\$0, 025 cents) par gallon d'eau.

Oxfam facilitera la construction de kiosques à eau tandis que des comités de gestion seront mis en place pour veiller à une bonne distribution de

l'eau. Ce désengagement entre dans le cadre d'une stratégie de sortie de l'approvisionnement gratuit en eau potable par camion. La stratégie prévoit la réhabilitation des fontaines publiques et des réseaux secondaires d'adduction en eau, le forage de puits, l'installation de pompes manuelles et la gestion par les communautés de l'approvisionnement de l'eau par camion.

L'OIM reçoit une nouvelle subvention pour des projets de création d'emplois

Un financement supplémentaire d'un montant de \$820 000 du U.S. President's Emergency Plan for AIDS Relief (PEPFAR) a été alloué à l'Organisation internationale des migrations (OIM). Cette subvention permettra d'augmenter le nombre de projets de créations d'emplois en faveur des couches vulnérables de la population, y compris les personnes infectées ou touchées par le VIH/SIDA. Ces projets sont mis en œuvre par le biais du Programme de revitalisation et de promotion de l'entente et de la paix (PREPEP).

Depuis le tremblement de terre du 12 janvier 2010, 1 858 emplois ont été créés à travers PEPFAR, ce qui a permis de générer 16 782 jours de travail. Parmi les bénéficiaires figurent près de 35% de femmes.



NUTRITION

Les départements de l'Ouest et du Sud-Est touchés par la malnutrition

Des pics de malnutrition modérée, deux à trois fois plus élevés que le taux national, ont été enregistrés à Cité Soleil, Croix-des-Bouquets, et Grand-Goave, dans le département de l'Ouest, ainsi qu'à Jacmel, Bainet et Belle Anse dans le département du Sud-Est, indique le Cluster nutrition. Au cours du premier trimestre de l'année 2011, les programmes de dépistage de 97 467 enfants dans les 31 communes de quatre départements ont révélé que le taux de prévalence nationale de la malnutrition aiguë sévère (MAS) était de 0,9 pour cent et de 7,8 pour cent pour la malnutrition aiguë modérée (MAM).

Certains de ces chiffres sont plus élevés que prévu et peuvent indiquer une détérioration de l'état nutritionnel qui serait la conséquence d'une vulnérabilité prolongée et d'une insécurité alimentaire exacerbée par la récente hausse des prix des denrées alimentaires, signale le Cluster nutrition.

En mars-avril, Médecins du Monde-F (MDM) a aussi indiqué que sur 345 enfants de 6 à 59 mois

ayant fait l'objet d'un dépistage, 32 et sept souffraient respectivement de malnutrition aiguë modérée (MAM) et de malnutrition aiguë sévère (MAS) dans les quatre communes de Pestel, Abricot, Moron et Chambellan dans le département de la Grande Anse. Ce dépistage fait suite à une alerte publiée dans le Bulletin OSAGA/SNSA de décembre 2010 sur la sécurité

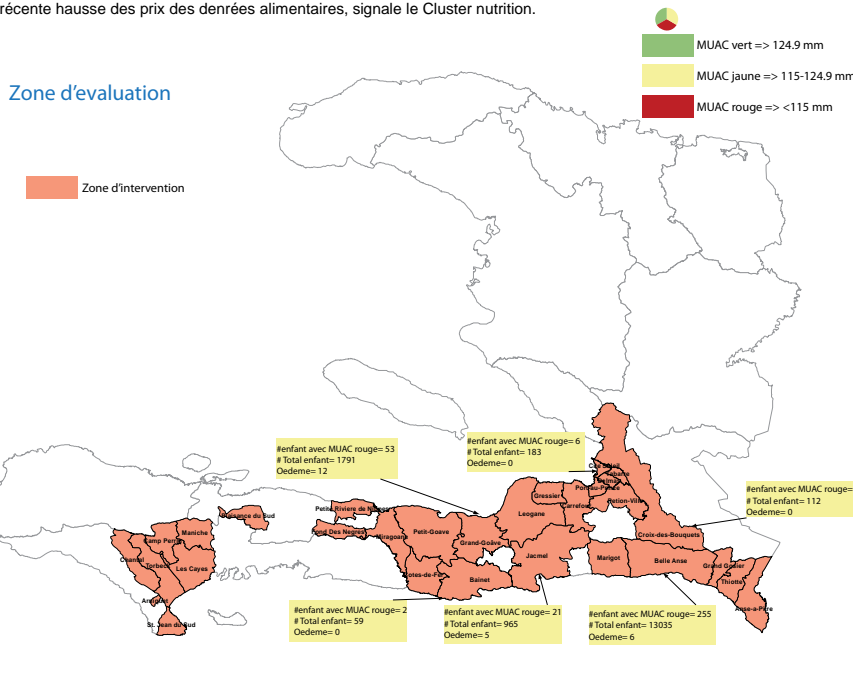
alimentaire. MDM-F recommande le renforcement des services de prévention (nutrition, immunisation, etc.) au niveau communautaire, la mise en œuvre de distributions alimentaires aux ménages vulnérables, l'amélioration de l'accès aux soins de santé et le soutien aux activités agricoles.

HAITI- Cluster nutrition: Evaluation des cas de malnutrition (du 06 Avril 2011)

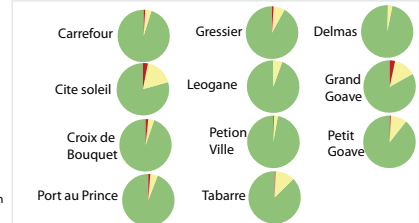


Des pics de malnutrition modérée, deux à trois fois plus élevés que le taux national, ont été enregistrés à Cité Soleil, Croix-des-Bouquets, et Grand-Goave, dans le département de l'Ouest, ainsi qu'à Jacmel, Bainet et Belle Anse dans le département du sud-est, indique le Cluster nutrition. Au cours du premier trimestre de l'année 2011, les programmes de dépistage de 97 467 enfants dans les 31 communes de quatre départements ont révélé que le taux de prévalence nationale de la malnutrition aiguë sévère (MAS) était de 0,9 pour cent et de 7,8 pour cent pour la malnutrition aiguë modérée (MAM).

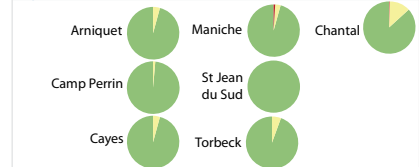
Certains de ces chiffres sont plus élevés que prévu et peuvent indiquer une détérioration de l'état nutritionnel qui serait la conséquence d'une vulnérabilité prolongée et d'une insécurité alimentaire exacerbée par la récente hausse des prix des denrées alimentaires, signale le Cluster nutrition.



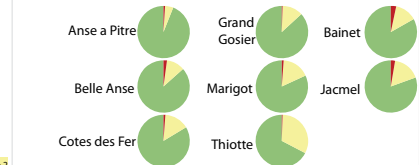
Departement : OUEST



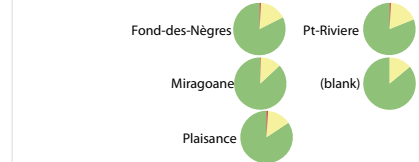
Departement : SUD



Departement : SUD-EST



Departement : NIPPES



RESPONSE A L'EPIDEMIE DE CHOLERA

Des flambées de choléra attendues dans les départements de l'Ouest, du Sud et du Sud-est.

Le nombre de nouveaux cas continue de baisser dans les départements du Nord-Ouest, du Nord-Est et de l'Ouest et s'est stabilisé dans les départements du Nord, de l'Artibonite, de la Grande Anse, de l'Ouest et la région métropolitaine de Port-au-Prince. Toutefois, les cas sont en augmentation dans les départements du Sud-Est et du Sud, ce qui confirme les résultats de l'analyse de la vulnérabilité faite par le MSPP, l'OPS et les partenaires de la santé. Il est difficile de prévoir le nombre de nouveaux cas de choléra dans les mois à venir mais des flambées sont attendues dans des zones à forte

concentration démographique et où le risque de contamination par l'eau est élevé, signale l'analyse.

C'est le cas notamment des départements de l'Ouest, y compris Port-au-Prince, du Sud et du Sud-Est. L'ampleur de ces flambées sera déterminée par le niveau d'accès à l'eau potable, et les conditions d'hygiène en place. L'impact de ces flambées en termes de morbidité et de mortalité sera déterminé par le niveau d'accès à un traitement rapide. Toutefois, il est peu probable qu'une vague de la même magnitude que celle observée au début de l'épidémie apparaisse en Haïti au cours des trois à cinq prochaines années, précise l'OPS.

Le MSPP, la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA), les partenaires des secteurs de la santé, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) se trouvent dans une phase transitoire de mise en œuvre de programmes à long terme, tout en maintenant une capacité d'urgence. Les flambées de choléra sont suivies de périodes de durée variable au cours desquelles l'incidence de l'infection reste stable et faible jusqu'à la prochaine flambée, ajoute l'OPS.

Dans l'ensemble, le nombre de personnel médical des partenaires de la santé a été réduit dans la plupart des CTC et UTC. La plupart des ONG se retirent à l'heure actuelle en raison de la baisse du nombre de nouveaux cas ou d'un manque de financement, indique l'OPS. Toutefois, le versement irrégulier des salaires par le MSPP au personnel médical local continue de représenter un défi majeur qui pourrait menacer la capacité de réponse au niveau local et départemental, en cas d'une soudaine augmentation du nombre de cas. Certaines agences onusiennes et ONG fournissent des incitations financières temporaires au personnel du MSPP comme alternative à court terme.

A la date du 21 avril, le nombre de décès est de 4 888 et le nombre cumulés de cas de choléra est de 287 742, selon le MSPP.

Près de 40 millions de dollars nécessaires pour répondre aux besoins essentiels en WASH et santé

Selon les estimations des Clusters santé et WASH, \$39 380 000 sont nécessaires pour répondre aux besoins essentiels dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de l'hygiène (WASH) et de la santé. Ces besoins non financés font partie de l'appel global pour le choléra d'un montant de 175 millions, qui est financé à hauteur de 48 pour cent.

Quelque 15 millions de dollars sont nécessaires pour le fonctionnement de 50 centres de traitement du choléra (CTC) et 13 unités de traitement de choléra (UTC) jusqu'à la fin de l'année. La mise en œuvre des activités WASH d'urgence et transitionnelles, ainsi que le pré positionnement des articles non alimentaires exigent 24 millions de dollars. Le financement des activités des « brigadiers » dont la tâche est de rechercher activement de nouveaux cas est couvert jusqu'en juin. Un montant additionnel de 500 000 dollars sera requis pour assurer le financement de ces brigades jusqu'à la fin de la saison des ouragans en novembre.

Faible incidence du choléra sur la sécurité alimentaire en haut Artibonite

L'épidémie de choléra a eu une faible incidence sur la sécurité alimentaire des ménages du haut Artibonite, signale Action contre la faim (ACF) dans son rapport d'évaluation publié en avril. Il n'y a donc pas lieu de mener des activités dans le domaine de la sécurité alimentaire dans le cadre de l'élaboration du programme d'urgence de réponse au choléra, précise ACF dans ses conclusions.

L'étude recommande cependant de poursuivre les campagnes de sensibilisation et de mettre en place un système de surveillance de la sécurité alimentaire et de la production agricole. En effet, les populations cibles courent un haut risque d'insécurité alimentaire et de précarisation en raison de la saison des pluies, l'approche de la saison cyclonique et les menaces de flambées de choléra qu'elles sont susceptibles d'entraîner, l'érosion des moyens de subsistance et de stratégie de survie des ménages et leur faible niveau de productivité.

Il est également recommandé de mettre en place d'urgence des programmes visant le renforcement des capacités agricoles, comme l'appui aux intrants, la formation aux techniques de production et de stockage des grains de semences, et d'augmenter la capacité de résilience des populations pour faire face aux chocs sur le long terme.

L'étude a été réalisée entre le 26 janvier et le 18 mars 2011 dans quatre communes de la zone (Anse Rouge, Gros Morne Saint Michel de l'Attalaye, zones rurales de Gonaïves). Elle fait suite aux enquêtes menées précédemment dans la plaine rizicole du bas Artibonite et le bas plateau central par le CNSA, en collaboration avec la FAO et Oxfam, et par ACTED. Ces enquêtes avaient établi un lien entre l'épidémie de choléra et la disponibilité des produits alimentaires, la hausse des prix des denrées alimentaires et la réduction de la main d'œuvre agricole (voir OCHA Bulletin pour la période allant du 1 au 17 février accessible sur le site : haiti.humanitarianresponse.info).

D'après ACF, aucun ménage en haut Artibonite ne s'est trouvé sans source de revenus suite au choléra, la majorité de ceux-ci comptant deux personnes génératrices de revenus. L'enquête n'observe pas de baisse des activités agricoles dans les champs des ménages pour lesquels l'exploitation agricole est la première source de revenu, soit 64,5 % des ménages. Il est apparu

clairement que le choléra empêchait ou retardait rarement le travail dans les champs. Toutefois, depuis l'apparition du choléra, les paysans qui ont l'habitude de travailler seuls dans les champs redoutent cet isolement. L'enquête relève également que l'incidence du choléra est légèrement plus élevée parmi les ménages qui pratiquent des cultures irriguées.

Cérémonie à la mémoire des adeptes du vodou lynchés

Une cérémonie à la mémoire d'adeptes vodou lynchés car accusés d'avoir propagés le choléra a été organisée le 18 avril à Port-au-Prince par Religion pour la paix, une plateforme réunissant différentes congrégations religieuses, en partenariat avec l'UNICEF. Cette cérémonie visait également à mobiliser les communautés religieuses et à favoriser un climat de tolérance et de solidarité dans la lutte contre le choléra.

Plus d'une centaine de vodouisants de plusieurs régions du pays, notamment de la Grande Anse dans le département du Sud-Ouest, et du haut plateau central dans le département de l'Est ont été assassinés depuis le début de l'épidémie après avoir été accusés de posséder des pouvoirs occultes de propagation de la maladie.

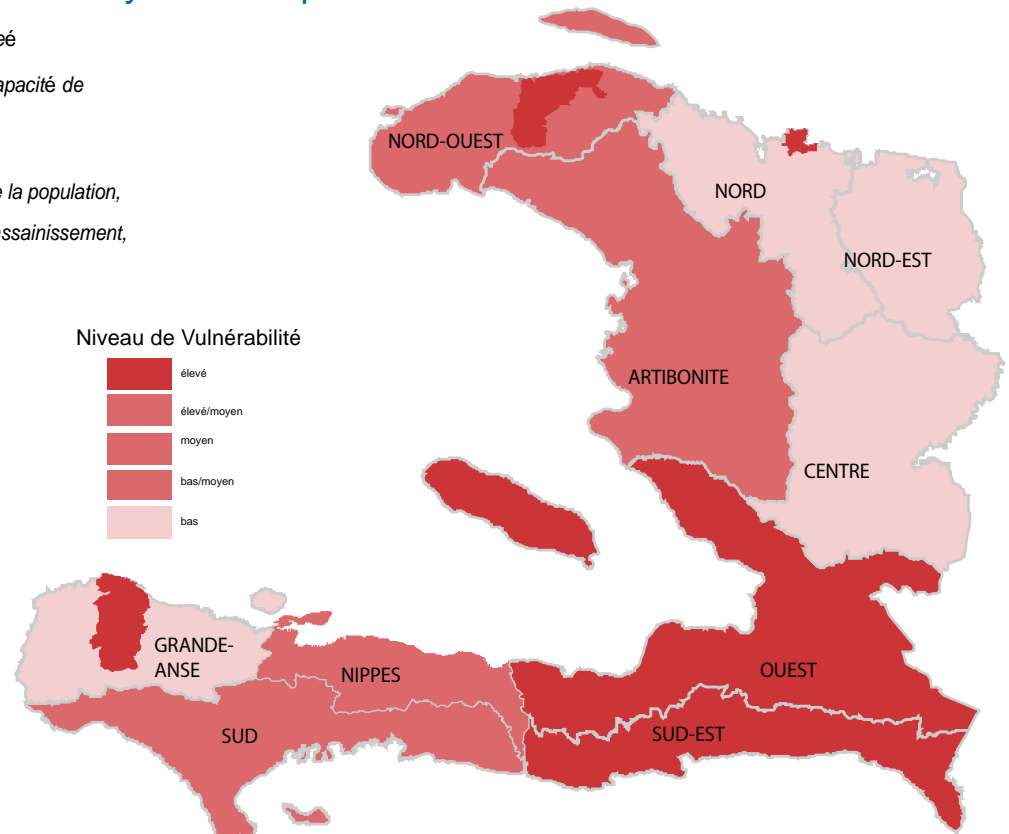
Dans son allocution, la représentante de l'UNICEF en Haïti, Françoise Gruloos-Ackermans, a mis l'accent sur le rôle que doit jouer les communautés religieuses au sein de la société et a salué la mobilisation communautaire sans précédent qui s'est manifestée pour combattre l'épidémie. L'UNICEF a passé un accord avec Religion pour la paix en décembre 2010 afin de soutenir la formation de mobilisateurs communautaires chargés de veiller à la diffusion de messages de prévention et la distribution d'articles sanitaires dans les zones isolées.

Choléra: analyse du risque et de la vulnérabilité

- L'analyse de la vulnérabilité est basé

sur le nombre de cas attendus et la capacité de réponse en terme de UTC et CTC

- Le risque est basé sur la densité de la population, des camps, l'accès à l'eau potable, l'assainissement, la mortalité et le statut économique



Sources: Analyse des besoins non couverts pour l'épidémie de choléra - avril 2011



PLAN DE CONTINGENCE ET D'ATTENUATION DES RISQUES DE SÉISME

Suffisamment de stocks d'aliments, d'abris d'urgence, de trousse de choléra et de nutrition; des besoins non couverts pour les activités WASH et logistiques

Selon la dernière analyse intercluster des besoins essentiels et des principaux besoins non couverts en financement dans le cadre de la préparation du plan de contingence, les stocks de ration d'aide alimentaire couvrent les besoins d'au moins 500 000 personnes pendant 21 jours.

Les stocks de suppléments nutritionnels pour les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les femmes allaitantes sont suffisants pour couvrir leurs besoins pendant 90 jours. Il y a également assez de trousse de choléra et d'abris d'urgence en stock.

Toutefois, la majorité de ces stocks font partie des ressources disponibles pour les programmes réguliers des organisations et leur réévaluation sera nécessaire.

Les besoins non couverts de financement dans le secteur WASH sont estimés à 42 pour cent. Cette évaluation s'inscrit dans le cadre de possibles flambés de choléra en raison de la saison des pluies et des ouragans ainsi que de la détérioration des conditions d'hygiène. Les secteurs de la protection de l'enfance, de l'éducation et de l'agriculture accusent des besoins non couverts de financement estimés respectivement à 86 pour cent, 57 pour cent et 80 pour cent.

Les besoins de financement non couverts du Cluster logistique estimés à 25% pourraient également toucher la capacité de réponse dans des endroits éloignés où les routes existantes pourraient être sévèrement inondées pendant plusieurs jours ou semaines.

Le Cluster logistique travaille en liaison avec la Direction de la protection civile (DPC) afin de trouver à Jérémie et à Port-de-Paix des terrains appropriés pour l'installation d'entrepôts anti ouragans. Le PAM/Cluster logistique fournit un espace de stockage à la Croix Rouge haïtienne (CRH) et à la Fédération internationale des sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (FICR/IFRC) à Cap Haïtien, Gonaïves et aux Cayes permettant de pré positionner des conteneurs d'équipements et de matériel.

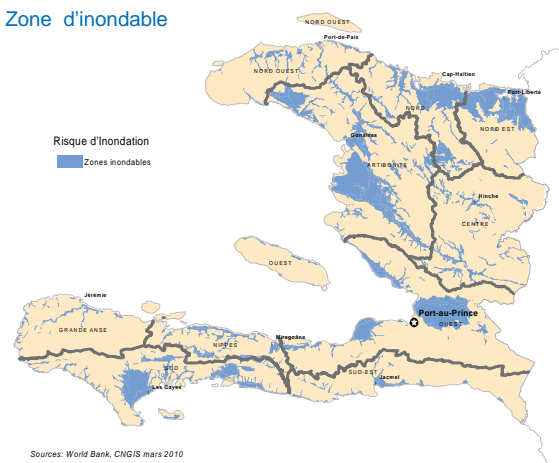
Le nouveau site de stockage inter-agences dans l'entrepôt du PAM à Port-au-Prince/ Tabarre, où neuf unités de stockage mobiles ont été érigées, est maintenant utilisé par plusieurs partenaires, y compris des agences des Nations Unies et des ONG. Le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) a mis fin à ses opérations en Haïti et le Cluster logistique travaille actuellement à la compilation d'une liste de compagnies aériennes commerciales pour les passagers et les vols cargo. UNHAS peut également être réactivé, en cas de besoin.

Environ 300 000 personnes pourraient être touchées par la saison des ouragans, estime la DPC. Parmi elles, 150 000 devront être relocalisées dans des abris provisoires.

Construction en cours de ponts dans l'Artibonite

La construction des ponts Bigot et Mapou sur la rivière Ennery-Quinte et l'élargissement de ses berges ont commencé dans le département de l'Artibonite. Ces activités visent à réduire l'impact des inondations dans la ville de Gonaïves en facilitant l'écoulement des eaux vers la mer. Le Centre météorologique national installe actuellement une station météorologique à Gonaïves. Elle transmettra des informations sur la pluie, la température, l'humidité et la vitesse du vent dans la ville de Gonaïves au Centre météorologique de Port-au-Prince

Zone d'inondable



Haïti accueille la première conférence caribéenne sur le rôle des radios communautaires dans la gestion des désastres.

Du 4 au 6 Mai 2011, Haïti a accueilli la première conférence caribéenne de l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARAC) sur le thème « Communication, vulnérabilité, gestion des catastrophes naturelles et changement climatique : le rôle des radios communautaires ». La conférence a eu lieu à Port-au-Prince, avec le soutien de l'UNESCO, de la FAO, d'EED, d'Oxfam, Novib et IMS.

La conférence a rassemblé des représentants de stations de radios communautaires du monde entier qui ont échangé leurs expériences en matière de sensibilisation, de dissémination d'informations et de soutien à leurs communautés avant, pendant et après les catastrophes. Elle a permis de d'analyser les meilleures pratiques des radios communautaires, des ONG et des gouvernements dans la prévention et la gestion des catastrophes, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation des risques. La conférence a élaboré la Déclaration haïtienne des diffuseurs communautaires visant à renforcer le mouvement des radios communautaires dans la région des Caraïbes. Pour plus d'informations visitez :

http://www.amarac.org/conference_caribeenne

Des dommages signalés suite à de fortes pluies et de vents violents

Selon les estimations de l'OIM, 305 tentes ont été détruites et 1 250 autres ont été endommagées dans les sept communes de la région métropolitaine de Port-au-Prince suite à des vents violents et de fortes pluies le soir du 28 avril. La distribution de tentes et d'articles non alimentaires, de bâches et de troussees d'hygiène a eu lieu le lendemain.

En raison du débordement de la rivière Rouyonne, de légères inondations ont également été signalées dans la commune de Léogâne, située à 20 km de la capitale. Les activités d'atténuation des risques sur la rivière par les ingénieurs du bataillon coréens de la MINUSTAH ont été complétées. Pour prévenir l'inondation de la ville et des camps de personnes déplacées internes qui sont particulièrement vulnérables, quatorze kilomètres de la rivière ont été curés et ses berges renforcées.

La première feuille de route pour la sécurité face aux tremblements de terre en cours d'élaboration

A la demande du Ministre de l'intérieur, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) soutient l'élaboration de la première feuille de route haïtienne pour la sécurité dans le nord d'Haïti en cas de tremblements de terre ainsi qu'un plan de réduction des risques sismiques. La feuille de route sera présentée et discutée pour une mise en œuvre prévue en juillet. Le plan de réduction des risques a été soumis à la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH). Le plan de 10 millions de dollars porte sur la formation des professionnels de la construction, l'évaluation et le réaménagement des édifices et infrastructures, l'éducation et la formation du public sur les plans de contingence en cas de tremblement de terre.

Haïti et l'ensemble de l'île Hispaniola pourraient être frappés à l'avenir par davantage de tremblements de terre, affirme Eric Calais, professeur de Physique à Purdue University et Conseiller scientifique du PNUD en Haïti. Eric Calais explique aussi que comme la réponse est en phase transitoire de l'urgence vers le relèvement, des efforts spécifiques devront veiller à ce que la réduction des risques sismiques sera prise en compte dans chaque aspect de la phase de reconstruction. Ceci est indispensable dans la mesure où nous savons que là où des séismes ont eu lieu dans le passé, ils auront lieu dans le futur, ajoute-il.

En 1946, un séisme d'une magnitude de 8.0 sur l'échelle de Richter a frappé le nord de la République dominicaine, provoquant un tsunami qui a tué plus de 1 000 personnes. Plus loin encore dans le passé, la ville de Port-au-Prince a été détruite à deux reprises en 1751 et en 1770 par des tremblements de terre similaires ou plus violents que celui du 12 janvier 2010.

Depuis le 12 janvier, les activités de réduction des risques de tremblement de terre en Haïti ont augmenté. En mars 2010, le potentiel de vibration du sol à Port-au-Prince a été évalué et cartographié, ce qui constitue pour Eric Calais un jalon important. Des cartographies similaires seront bientôt disponibles pour tous les grands centres urbains. Haïti développe également son propre réseau de surveillance sismique.

Premier exercice conjoint de simulation de réponse à une catastrophe naturelle

Le premier exercice conjoint en 2011 de simulation de réponse à la suite d'une catastrophe naturelle de l'année a eu lieu du 12 au 15 avril à Port-au-Prince, Gonaïves et Léogâne. L'exercice fut un succès car il a permis de rassembler les autorités nationales haïtiennes, les agences humanitaires des Nations Unies et le personnel de la MINUSTAH pour répondre à une crise simulée. Deux autres exercices sont prévus avec les autorités haïtiennes dans les mois à venir. Parmi les problèmes identifiés figurent une capacité de connexion internet limitée au niveau

des centres d'opérations d'urgence conjoints (EJOINT) et des centres régionaux d'opérations d'urgence (RJOC), des problèmes de langue lors des communications radio, la lenteur des transferts d'informations entre les agences et les centres d'opérations. L'exercice a identifié la nécessité de mettre en place un plan général et concret de relocalisation des populations vulnérables à risque, particulièrement les résidents des camps dans les zones inondables, en cas de tempête importante. L'exercice a également souligné la nécessité de disposer de davantage de bateaux de secours si des villes telles que Gonaïves, Léogâne et Port-au-Prince étaient inondées.

Contact Information:

Chef de bureau OCHA Haiti: Philippe Verstraeten
Email: verstraeten@un.org
Tel: (509) 3702 8746

Porte Parole/ Chargée de l'Information publique: Emmanuelle Schneider
Courriel : schneider1@un.org
Tél : (509) 3702 5176

Chargée de l'Information publique: Rachelle Elien
Courriel : elien@un.org
Tél : (509) 3702 5177

Chargé de l'établissement des rapports: Abdourahmane Diallo
Email: diallo57@un.org / ocha.haiti@gmail.com,

Pour plus d'informations sur la réponse humanitaire en Haïti, , veuillez visiter :
<http://haiti.humanitarianresponse.info>

United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, (OCHA), Boulevard Toussaint Louverture et Clercine 18, Port-au-Prince, Haiti.